

GUIDE ET DÉFINITIONS POUR L'ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE DES REGISTRES D'ENTREPRISES 2024

VÉRIFICATION DES DONNÉES

Introduction

Merci d'avoir participé à l'enquête de l'Observatoire Des Registres D'Entreprises.

Le groupe de travail de l'Observatoire Des Registres D'Entreprises est heureux de vous annoncer le lancement de sa première enquête sur les pratiques de vérification des données dans les registres d'entreprises du monde entier.

Cette étude vise à fournir un aperçu global sur les politiques et les méthodologies adoptées pour garantir l'authenticité et la fiabilité des données dans les registres des entreprises.

L'objectif de l'enquête

Les informations collectées de l'enquête auprès des registres d'entreprises du monde entier vous permettraient de comparer vos propres pratiques et performances par rapport à celles d'autres juridictions. Les résultats de cette enquête pourraient également vous aider à identifier les obstacles, les possibilités de les surmonter et les moyens d'améliorer vos performances.

Le groupe de travail œuvre en faveur de la création d'une perspective mondiale sur les registres d'entreprises.

Pour fournir les informations les plus récentes et les plus précises, nous comptons sur la participation de toutes les juridictions du monde et nous vous sommes reconnaissants de votre participation.

Votre participation est primordiale pour développer une perspective mondiale sur les approches des registres dans le domaine de la vérification des données.

Comment répondre à l'enquête

L'enquête explore plusieurs domaines liés à la vérification des données, notamment :

- L'interopérabilité institutionnelle ;
- Le rôle des intermédiaires de dépôt ;
- La discrétion du registraire ;
- Les processus de vérification des données individuelles, des adresses et des autorisations.

Vos réponses doivent être basées sur la situation du jour où vous répondez à l'enquête.

Sauvegarder votre progression

IMPORTANT ! La façon dont votre progression est enregistrée dépend de l'appareil et/ou de la connexion Internet que vous utilisez.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un problème et nous sommes en train de simplifier cette tâche pour les prochaines enquêtes.

Nous avons mis à votre disposition un fichier PDF comportant toutes les questions. Nous vous recommandons de rassembler vos réponses et de les soumettre toutes en une seule fois. Cela permettra de garantir que vos réponses soient enregistrées.

***Veuillez noter svp que vous devez soumettre vos réponses en utilisant le lien suivant :**

<https://ibrr.surveyparrot.com/s/bri-2024-survey-2-trustworthiness--reliability--quality/tt-ccZf5>

Si vous avez une question, veuillez svp nous contacter sur le mail suivant : communications@ebra.be.

Période de l'enquête

L'enquête de vérification des données sera lancée le 17 octobre 2024. La date limite de soumission est le 2 décembre 2024.

Les informations que vous fournissez seront téléchargées dans le tableau de bord Power BI. Ce qui permet d'analyser et de comparer les données via un certain nombre de différents filtres (par ex. l'emplacement, les juridictions individuelles, les pays développés et non développés, etc.).

Nous vous remercions de nous faire part de vos réponses avant la date limite. Ceci donnerait au groupe de travail le temps nécessaire pour analyser, préparer et publier les résultats de l'enquête. Le rapport

sera ainsi disponible pour être présenté lors des conférences annuelles organisées à l'échelle internationale.

Définitions

Comme il s'agit d'une enquête mondiale, le groupe de travail a explicité les définitions suivantes pour donner un aspect universel à ces domaines. Veuillez noter svp que quelques définitions ne s'appliqueront pas à votre registre d'entreprises.

Nous restons à votre disposition pour toute autre information concernant un terme ou une question spécifique. En cas de besoin, n'hésitez pas svp à contacter un membre du groupe de travail qui vous apportera les éclaircissements nécessaires.

Les définitions du "Vérification des données" :

1. **Sources de Données** : Bases de données externes au registre.
2. **Vérification** : Confirmer ou justifier que les informations fournies au registre sont crédibles.
3. **Systèmes de Partage de Données** : Un système qui permet à plusieurs machines ou processus d'accéder à la même base de données ou dispositif de stockage, favorisant ainsi la synchronisation de l'accès aux données partagées.
4. **Automatisé/Télématique** : Réalisé par des machines ou des ordinateurs sans besoin d'une intervention humaine.
5. **Déposant** : L'individu responsable du dépôt de dossier au registre. Il pourrait ne pas être celui qui a créé le document.
6. **Intermédiaire(s) de Dépôt** : La personne qui a rédigé le document déposé auprès du registre. Cela pourrait être un cabinet d'avocats, une entreprise de services, un notaire, etc.
7. **Signature Électronique** : tout processus électronique indiquant l'acceptation d'un accord ou d'un enregistrement
8. **Personne Autorisée** : Personne inscrite dans un document déposé auprès du registre qui a l'autorité de prendre des décisions ou d'agir au nom de l'entité commerciale. Cela pourrait être un officier, un gestionnaire, un directeur ou un agent enregistré.
9. **Approche Basée sur le Risque** : L'autorité compétente identifie et évalue le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme auquel elle est exposée. Conformément au niveau du risque, elle prend les mesures appropriées de répression.

Vous avez encore des questions ?

Pour toute question générale concernant la manière de répondre à l'enquête, veuillez contacter Helen à l'adresse : communications@ebra.be.

Contacts de chaque association :

EBRA – Chiara Gaffuri, secretary@ebra.be

CRF – Martin Fidler Jones, secretary@corporateregistersforum.org

IACA – Marissa Soto-Ortiz, marissa.soto-ortiz@sec.state.ma.us

ASORLAC - Andrés Fernando Rodríguez Olivós, asorlac@ccb.org.co

Les membres du groupe de travail de l'Observatoire Des Registres D'Enterprises sont:

- Angela Doneva
- Christoph Labenski
- Kersti Ratsëp
- Ljubinka Slaveska
- Martin Fidler Jones
- Marissa Soto-Ortiz
- Iñaki Vazquez
- Samiha CHAABANI
- Ulrike Franz

Les membres administratifs sont :

Stephen Brandon

Helen Fletcher

Chiara Gaffuri

Merci pour votre participation !